

## Conseil municipal du 06 Février 2018

Convocation le 29 Janvier 2018

Présents : MM Claude BOURNE, Thierry DUMOULIN, Jocelyn FIAT, Jérôme LABRETTE, Nicolas LAMBERT, Marc LYKO, André MEGE, Mme, Bernadette MONNET, Christine PAPON, Agnès RONCAGLIONE, Evelyne ROIBET, Christelle SENOCQ.

Absents : MM Christian LETOVANEC, Mmes Julie PEYRARD, Corinne LAGUT,

Approbation du compte rendu du conseil municipal du mardi 09 janvier 2018

Marc LYKO est nommé secrétaire de séance.

### Urbanisme:

- 1 DP déposée pour un abri ouvert Route de Desviages
- 1 PC déposé pour un abri ouvert en extension de maison et une modification d'une partie d'un garage en pièce habitable
- Pièces complémentaires demandées pour :
  - DP division de parcelle Les Fayolles
  - DP abri agricole Cote Miche Est (proche rivière La Savasse)

### PLU :

- Présentation ce jour par le Bureau d'études EcoStratégie du diagnostic territorial et de l'état de l'environnement,

### Suppression d'emploi (fonctionnaire) :

Le Maire, rappelle la création d'un emploi d'adjoint technique principal 2ème classe (délibération n° 33.2017) dans le cadre d'un avancement de grade. Monsieur Le Maire propose de supprimer le poste d'adjoint technique à temps complet. Vu l'avis favorable du Comité Technique, courrier du 12/12/2017, Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 10/02/2018,

Emplois	Ancien effectif		Nouvel effectif
	01 septembre 2017	01 octobre 2017	10 février 2018
- Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	0	1 temps complet	1 temps complet
- Adjoint technique territorial	1 temps complet 2 temps non complets	1 temps complet 2 temps non complets	2 temps non complets
- Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	1 temps non complet	1 temps non complet	1 temps non complet

Le Conseil municipal, après avoir délibéré à l'unanimité décide (12 pour, 0 contre, 0 abstentions) d'adopter la modification du tableau des emplois ainsi proposée.

### Bâtiments Communaux

Modification de la demande de subvention au titre des fonds de concours de l'Agglo pour le projet : Aménagement des abords de la mairie et du local technique

Monsieur le Maire expose que des notifications de subventions allouées par la Région et le Département pour ce projet ont été reçues, il propose d'affiner donc le plan de financements des travaux sur le patrimoine aux abords de la mairie :

Le coût total de ces travaux s'élève à un montant de 42 585.55 € HT.

Le plan de financement de cette opération serait le suivant :

Dépenses d'investissement € HT		Recettes attendues €	
Charpente du local et auvent	11 401.50	Région Rhône Alpes Auvergne	16 000.00
Réfection du patrimoine	10 660.70	Conseil Départemental	11 275.00
Enduit des murs	9 196.35	Agglomération Valence Romans	5 000.00
Garde-corps	11 327.00	Autofinancement communal	10 310.55
<b>Coût total :</b>	<b>42 585.55</b>		<b>42 585.55</b>

Monsieur le Maire précise que dans la délibération n° 25.2017 un fond de concours de 11 700 € avait été demandé à Valence Romans Agglo. Il propose à la vue des notifications reçues de demander pour ce projet un fond de concours de 5 000 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité (12 Pour, 0 Contre, 0 Abstentions)

- Modifie le plan de financement du projet Aménagement des abords de la mairie et du local technique tel que mentionné précédemment ;
- Demande donc la modification à 5 000 € du montant demandé comme fond de concours de l'agglomération Valence Romans ;
- Autorise Monsieur le Maire à signer l'ensemble des actes nécessaires pour solliciter et percevoir les-dit fonds de concours.

Demande de subventions pour le projet amélioration du chauffage et de la ventilation de la salle polyvalente au titre :

- Des fonds de concours de Valence Romans Agglo ;
- De la dotation de solidarité territoriale du département de la Drôme (pour la 2<sup>ème</sup> tranche)

Monsieur le Maire expose que la salle polyvalente de Geysans nécessite une rénovation. Compte tenu du temps d'utilisation de cet ensemble polyvalent une amélioration énergétique permettrait une réduction importante des frais de fonctionnement et améliorerai le confort des utilisateurs (notamment la cantine scolaire)

Le plan de financement de cette opération serait le suivant :

Dépenses d'investissement € HT		Recettes attendues €	
1 <sup>ère</sup> tranche Aérothermes	12 200.00	Conseil Départemental (1 <sup>ère</sup> tranche)	4 850.00
2 <sup>ème</sup> tranche Ventilation et amélioration chauffage	19 040.00	Conseil départemental (2 <sup>ème</sup> tranche)	5 712.00
		Agglomération Valence Romans	9 275.00
		Autofinancement communal	11 403.00
<b>Coût total :</b>	<b>31 240.00</b>		<b>31 240.00</b>

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité (12 Pour, 0 Contre, 0 Abstentions)

- Arrête le projet en deux tranches « Remplacement des aérothermes, de la ventilation et amélioration du chauffage dans la salle polyvalente » pour un montant total de 31 240.00 €.
- Adopte le plan de financement exposé ci-dessus
- Sollicite un fond de concours de l'Agglomération Valence Romans d'un montant de 9 275.00 €
- Sollicite une subvention du Département de la Drôme pour la deuxième tranche pour un montant de 5 712.00 €
- Autorise Monsieur le Maire à signer l'ensemble des actes nécessaires

### Divers :

- Arrêtés informant de la mise en place de 2 « cédez le passage » Rue des Néfliers et impasse Montdruiue
- Le Club de l'amitié remercie le Conseil Municipal pour la subvention accordée.
- Un espace livre sera inauguré le 10 Mars 2018 dans la salle des associations au sein de la mairie. 7 bénévoles, que l'on remercie, œuvreront pour ce prêt de livre. L'école sera associée aussi à cette démarche.
- Suite à une demande de particulier, un piquetage d'une canalisation a été effectué par le SIEH pour prouver son implantation sur le domaine public

## Evènements du mois

### Janvier

- 16 Réunion avec les agriculteurs dans le cadre du diagnostic PLU
- 19 Commission développement durable Renov'habitat : actions engagées, site internet, maison de l'habitat, dorémi, baisse des financements...
- 22 Conférence organisé par les communes du « G8 » sur le thème « l'épanouissement de l'enfant » animé par Eric Favey
- 23 Réunion PLU Peyrins présentation du diagnostic dans le cadre des Personnes Publiques Associés (PPA)
- 24 Bureau de l'Agglo : BP 2018, un prévisionnel avec des charges en augmentations, diminution sur certains postes à prévoir
- 26 Conseil d'école extraordinaire : organisation du temps scolaire pour la rentrée 2018-2019. Le résultat du vote maintien la semaine de 4 jours et demi dans le fonctionnement actuel
- 31 Bureau Agglo sur le site de la Cartoucherie à Bourg Les Valence, visite et présentation du projet de réhabilitation du parc de ce lieu.
- 31 Commission Assainissement SPANC : arrêt des aides (Agence de l'eau) à la réhabilitation d'assainissement individuel. L'Agglo décide de subventionner à hauteur de 3000 €, 20 installations par an.
- 31 Commission DECHETS : La Taxe des Enlèvements de Ordures Ménagères (TEOM) passera de 8.05% à 7.95%, Fermeture décalée pendant 1 mois des déchetteries de Mours et Romans pour sécurisation des sites.

### Février

- 04 Réunion « G8 » sujets abordés : Les TAP, les bornes incendies, les bibliothèques,...

Fin de la réunion à 22h50

Prochain conseil municipal le 06 mars à 20h00.